



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Volleyball de plage

Règlements spécifiques aux catégories de moins de 16 ans

Application de la règle de la double touche lors d'une passe à un partenaire

Lorsqu'un joueur veut faire une passe en touche à son partenaire, le double contact sera toléré si et seulement si, au moment de l'exécution de la touche, le ballon suit une trajectoire perpendiculaire à la ligne entre les mains, les épaules et les hanches du joueur établie avant le contact. Donc, si le joueur est en position stable et que le ballon est dirigé perpendiculairement à la ligne de ses mains, de ses épaules et de ses hanches, le double contact sera toléré.

Si le ballon traversait de l'autre côté du filet alors qu'il y a eu contact illégal, une faute dite double touche serait alors sifflée. Si le contact est légal, alors toutes les règles du volleyball de plage s'appliquent. Donc, si la passe est destinée à son partenaire et que la touche est légale, même si le ballon traverse le filet (par exemple, s'il est poussé par le vent), l'action demeurera légale.

Position des joueurs en réception

Lorsqu'une équipe se trouve en situation de réception de service, le dernier joueur à avoir servi pour cette équipe doit réceptionner à la droite de son partenaire (c.-à-d. avoir au moins un pied à la droite de son partenaire).

Cette règle a pour but d'éviter la surspécialisation en bas âge et a pour effet d'obliger les joueurs à apprendre à réceptionner et attaquer autant à droite qu'à gauche du terrain. Évidemment, appliquant cette règle, le prochain serveur d'une équipe sera obligatoirement le joueur qui vient de réceptionner à gauche.